

# le petit Louvernéen



BULLETIN  
MUNICIPAL  
DE LA VILLE  
DE LOUVERNÉ

N°60  
JANVIER 2009

## SOMMAIRE

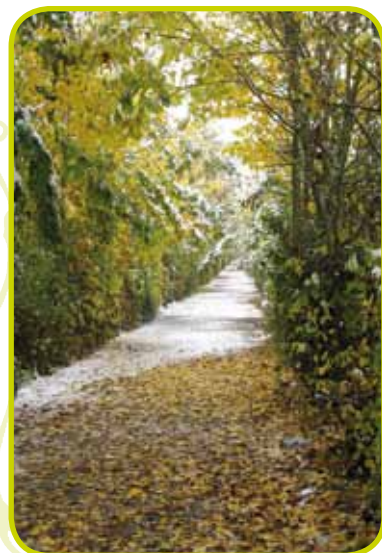
Louvern� sous la neige	2
Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
En projet	6
Les Travaux	7
Le Personnel Communal	8
Tribune Libre	9
Scolaire et p�ri-scolaire	10
Pr�vention Routi�re	11
Louvern� en Bref	12
Infos Vie Locale	13
Infos Diverses	14
�tat Civil	15
Adresses Utiles	16

### COMIT  DE R DACTION

Alain BOISBOUVIER, C line BOUSSARD, Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT, Herv  FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN, Christiane RIVIERE, Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

### CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp  
T l. 02 43 53 21 00



### >> LOUVERN  SOUS LA NEIGE UN MATIN D'OCTOBRE !!

*Quelle surprise ce jeudi 30 Octobre 2008, quand petits et grands ont d couvert LOUVERN  sous la neige.*

*Voil  28 ans que la Mayenne n'avait plus vu  a !*



# LE MOT DU MAIRE



*Marquée par le renouvellement du conseil en mars, l'année municipale 2008 n'aura pas connu de ralentissement dans la réalisation de nos projets.*

*Dès leur installation, les commissions se sont réunies à plusieurs reprises et ont eu à cœur de parachever les opérations déjà engagées, en lancer de nouvelles et fixer les grandes orientations de l'année 2009.*

L'année 2008 s'est ainsi terminée par le lancement très attendu de la dernière tranche des travaux de la rue Nationale qui renforceront l'image de notre commune.

Elle aura également été le théâtre de travaux divers et d'animations variées dont je ne rappellerai que les principaux :

- La livraison des derniers aménagements du lotissement des horizons et de la voie le reliant au centre bourg et à la zone du levant.
- La réalisation, à un rythme très soutenu, des travaux de viabilité 1<sup>ère</sup> phase du lotissement de la Pouplinière qui pourra recevoir les premières constructions en début d'année 2009.
- Le lancement de la construction de la 1<sup>ère</sup> tranche du centre multi-accueil .
- La mise en service d'une nouvelle déchetterie mieux adaptée aux besoins d'aujourd'hui.
- Une magnifique exposition de nos artistes Louvernéens dans le cadre des biennales.
- Une soirée des estivales très conviviale.

Pour nos projets futurs, nous avons fait le choix d'aller à la rencontre de la population la plus directement concernée afin d'adapter au mieux nos propositions : les réunions que nous avons organisées avec les riverains de la rue des Pins et les retraités ont ainsi été très enrichissantes

Cette phase d'écoute nous aura notamment permis d'affiner les besoins des retraités, tant en terme de locaux que d'activités, ce qui permet le lancement du projet de la nouvelle salle en 2009.

Cette salle, qui sera également mise à la disposition des familles, constituera la première étape du futur centre socioculturel dont les autres composantes seront réalisées dans les prochaines années.

Les bâtiments de ce projet d'envergure trouveront place entre la Mairie et la Poste, cet endroit stratégique ayant été privilégié compte tenu de sa proximité des écoles et du centre bourg.

D'autres projets verront le jour en 2009 :

- La première tranche du centre multi accueil sera mise à la disposition des familles.
- La deuxième tranche, pour les centres de loisirs et la garderie, sera lancée au second semestre.
- 32 logements sociaux seront construits dans le lotissement de la Pouplinière dont les 62 parcelles sont offertes à la vente.
- La salle du Maine sera rénovée.
- la rue des Pins sera sécurisée.
- le skate parc accueillera les ados dès le printemps.

De nombreux autres besoins ont été identifiés pour adapter nos équipements à vos attentes ; leur satisfaction sera étalée dans le temps pour maintenir nos équilibres financiers. La

période troublée que nous vivons nécessite d'adapter le court terme sans se détacher de nos objectifs à moyen terme. Nous avons fait le choix de maintenir nos efforts en faveur du développement durable avec des actions volontaristes pour économiser l'eau et la reconduction de l'aide communale aux particuliers pour le développement des énergies renouvelables.

La crise sévère qui s'est répandue dans le monde touche de nombreuses personnes en terme de pouvoir d'achat et plus durement certain par la fragilisation des emplois. Vous pouvez compter sur nous et sur les élus de Laval agglomération pour promouvoir la création d'emplois et pour soutenir le renforcement du tissu économique local.

L'avenir est certes incertain et s'y projeter comporte une part de risques mais il faut oser pour avancer. Pour chacun d'entre nous, dans le cadre de notre vie personnelle ou professionnelle, avoir des projets est une motivation de tous les instants. Ce projet peut être simple pour soi, pour les autres, mais il procure du plaisir, le sentiment d'être utile et de la confiance en soi.

***Je souhaite à chacun de vous d'avoir un projet qui le motive en ce début d'année et vous offre, avec l'ensemble du conseil municipal, mes vœux sincères de bonheur, santé et réussite.***

*Alain Boisbourrier*

>> DE JANVIER À NOVEMBRE 2008

# LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Dix réunions de l'assemblée délibérante se sont tenues depuis le début de l'année 2008, dont huit depuis le renouvellement du conseil municipal.*

*Elles ont porté sur les questions suivantes :*

## AFFAIRES GÉNÉRALES ENVIRONNEMENT

Le conseil décide du principe de la création d'une bourse afin d'encourager le recours des particuliers aux énergies renouvelables (panneaux solaires, géothermie, thermodynamique....). Un crédit de 10 000 € est ouvert au budget afin de permettre le subventionnement de plusieurs projets (aide de 500 € maximum par projet validé).

## AFFAIRES SOCIALES

L'aide de la commune à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) est portée de 1 037 € à 1 796 € pour tenir compte de l'accroissement de l'activité de l'association sur le territoire de LOUVERNE (121 personnes aidées).

## AMÉNAGEMENTS URBAINS - VOIRIE

Le dossier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux d'aménagement de la rue Nationale est approuvé. Ces travaux ont été précédés, en juin et juillet, par le remplacement des conduites d'alimentation en eau potable.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau est approuvé à l'unanimité ; il fait notamment apparaître un prix de l'eau (3,09 €/m<sup>3</sup>) s'inscrivant dans la moyenne de ceux pratiqués par les communes de l'agglomération Lavalloise.

Un crédit complémentaire de 33 205 € est ouvert dans le budget annexe assainissement pour permettre la prise en charge des frais de traitement des effluents de la station de la Pouplinière à la station du bas des bois à Laval.

La redevance assainissement 2009 est fixée à 0,76 €/m<sup>3</sup>.

Le maire est autorisé à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre en vue de la rénovation de la salle du Maine (parquet, chauffage, isolation, sanitaires, accessibilité aux personnes à mobilité réduite etc.)

## ENVIRONNEMENT

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande présentée par IMAYE GRAPHIC en vue d'être autorisée à poursuivre l'exploitation de son imprimerie dans la zone des Touches à LAVAL.

Le conseil municipal émet un avis favorable sur la demande présentée par le groupe Guy Dauphin Environnement en vue d'être autorisé à exploiter un centre de collecte, de tri, de conditionnement de métaux, de déchets banals et de dépollution de véhicules hors d'usage dans la zone d'activités communautaire dite « de Beausoleil ».

## CONSEIL MUNICIPAL FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du renouvellement de ses membres (dont l'effectif est porté à 27) le conseil municipal a successivement procédé à :

- l'élection du Maire et des Adjointes
- la constitution de ses commissions de travail
- la désignation de ses représentants au sein des organismes extérieurs
- la fixation du montant des indemnités de fonction, dont les modalités de calcul de l'enveloppe sont les mêmes que précédemment (Maire : 2 057,69 € brut/mois ; adjoints: 823,08 € brut/mois) et l'ouverture d'un crédit pour la formation des élus.

Le règlement intérieur du conseil municipal est approuvé à l'unanimité ; il a pour but d'assurer le bon fonctionnement de l'assemblée délibérante dans le respect du droit d'expression de tous les conseillers municipaux.

## >> DOMAINE PUBLIC

Le conseil donne son accord de principe à l'incorporation de la voirie et des réseaux du lotissement «les jardins d'Iris» dans le domaine public communal ; la décision définitive sera prise au vu du résultat de l'enquête publique qui devra être diligentée.

## >> DOMAINE PRIVÉ

Un accord de principe est donné à l'incorporation de l'impasse de l'Euclie dans le domaine communal sous réserve de l'accord préalable de tous les propriétaires riverains concernés.

Une convention de mise à disposition est signée avec la SAFER pour la location à titre précaire des terrains acquis par la commune près des Ciments LAFARGE.

## >> CENTRE DE LOISIRS

Deux conventions sont conclues avec les Francas de la Mayenne pour l'organisation des camps de l'été.

Les rémunérations des animateurs sont réévaluées de 2% sur un an.

## >> ÉCOLES

Les crédits des écoles sont majorés de 2,59 % sur un an ; ils s'établissent globalement à 198 775 € hors charges de personnel et d'entretien des bâtiments.

## >> PETITE ENFANCE JEUNESSE

Le maire est autorisé à signer les marchés de travaux pour la construction du futur centre multi accueils, pour un montant global de 854 160,42 € HT soit 1 021 575 € TTC.

Les budgets primitifs de l'exercice 2008 ont été votés à l'unanimité dans la droite ligne du débat d'orientation budgétaire organisé le 24 janvier ; ils s'équilibrent globalement à :

	Dépenses de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
Budget général	2 633 831,42	2 633 831,42	2 316 929,00	
Budget d'assainissement	223 875,36	223 875,36	464 447,00	464 447,00
Budget lotissement	3 191 294,00	3 191 294,00		
<b>CUMULS</b>	<b>6 049 000,78</b>	<b>6 049 000,78</b>	<b>2 781 376,00</b>	<b>2 781 376,00</b>

## PERSONNEL

Le tableau des effectifs du personnel communal a été modifié à cinq reprises pour adapter les moyens des services aux besoins de la population et faire face aux remplacements des agents permanents en arrêt de travail pour maladie ou maternité. La commune compte 38 agents permanents et 8 agents non permanents équivalant globalement à 30 agents temps plein.

La prime de fin d'année du personnel communal est fixée à 873 € net par agent permanent à temps complet.

Le plan de formation de l'ensemble des agents communaux est approuvé à l'unanimité, il s'inscrira dans le schéma départemental proposé par le centre de gestion.

## LOTISSEMENT URBANISME

**La Pouplinière :** le lancement des travaux de viabilisation du lotissement de la Pouplinière étant programmé pour le début de l'été, le conseil municipal a successivement :

- autorisé la signature de la convention de desserte en gaz avec Gaz Réseau Distribution France (GRDF)
- autorisé le lancement de la consultation des entreprises par voie d'appel d'offres ouvert.
- validé l'avenant n°2 au marché de maîtrise d'œuvre conclu avec EGIS AMENAGEMENT.
- autorisé le Maire à signer la convention de raccordement et de desserte du lotissement en énergie électrique.
- autorisé également la signature des marchés de travaux dont le coût s'établit à 1 660 000 € HT.

Les voies du lotissement sont dénommées autour du thème de l'olympisme ; le prix de vente des parcelles est arrêté au vu de l'avis conforme du service des domaines, il s'établira en moyenne à 59,56 € HT/m<sup>2</sup> ; le conseil opte pour le paiement de la TVA sur ce prix de vente.

**Les Horizons :** un avenant est conclu avec l'entreprise Eurovia pour la réalisation de quelques travaux de finition complémentaires.

**La modification n°1 du plan local d'urbanisme** est approuvée à l'unanimité ; elle permettra la construction de bâtiments de plus grande hauteur (14 mètres au faitage) dans la zone de Beausoleil 2.

## VOIRIE COMMUNALE ET RÉSEAUX DIVERS

Le conseil municipal a validé le projet d'élargissement de la rue du Stade et de mise en sécurité des abords de l'école Sainte Marie. Ce projet, dont le coût est de 13 200 € TTC, porte principalement sur l'aménagement d'un trottoir de 1,50 mètre de large le long de l'école avec arasement des talus. Les travaux ont été réalisés au cours de l'été.

Les travaux d'aménagement de la rue Nationale -dernière tranche- sont confiés aux entreprises EUROVIA-SPIE et SAUR pour un coût global de 326 500 €.

Le programme des travaux de voirie 2008 sont attribués à l'entreprise Eurovia, moins-disante à 55 307 €.

Le conseil décide par ailleurs de ne transférer au Syndicat départemental pour l'électricité et le gaz, aucune compétence optionnelle relative à l'éclairage public.

## FINANCES

Les taux d'imposition sont reconduits à leur niveau antérieur soit :

- 12,97 % pour la taxe d'habitation
- 18,58 % pour le foncier bâti
- 35,42 % pour le foncier non bâti

Le produit attendu de la fiscalité directe locale est arrêté à 824 863 €.

Un crédit de 49 000 € est ouvert dans le cadre du vote des subventions aux associations communales

Des aides du Conseil Général et du Ministère de l'intérieur sont sollicitées pour abonder le financement du Skate Park (la recette attendue s'établit à 16 500 €).

Une aide de 42 500 € est par ailleurs sollicitée auprès du Conseil Régional pour financer les projets communaux d'économie d'eau et de gestion différenciée des espaces verts inscrits au contrat régional de bassin versant.

### >> EN BREF

Le Conseil Municipal a par ailleurs :

- Renouvelé son adhésion au service informatique du centre départemental de gestion pour la maintenance des progiciels professionnels.
- Alloué une subvention exceptionnelle de 2 000 € au comité d'animation pour le tir du feu d'artifice de la fête communale.
- Accordé deux dégrèvements de la redevance assainissement à des abonnés du service, victimes d'une fuite d'eau.
- Approuvé la dissolution du syndicat intercommunal pour l'électricité et le gaz d'ARGENTRE.
- Fixé à 464,49 € le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église et reconduit le contrat de maintenance des installations électriques, des cloches et horloges de l'église, conclu avec l'entreprise GOUGEON.
- Autorisé le versement du solde de la subvention OGECE 2007 avant le vote du BP 2008.
- Défini les cadences d'amortissement du service annexe de l'assainissement.
- Arrêté les modalités de calcul des redevances pour occupation du domaine public par les réseaux de gaz et des opérateurs de télécommunication.
- Renouvelé enfin son adhésion au service de médecine professionnelle et préventive proposé par le centre de gestion ainsi que le contrat avec le laboratoire vétérinaire départemental pour la réalisation des analyses des plats cuisinés au restaurant scolaire.

# LES PROJETS

## LE PROJET

### GDE



Lors de sa réunion du 6 novembre 2008, le Conseil Municipal a été amené à se prononcer sur le projet de l'entreprise Guy Dauphin Environnement dans la zone d'activités de Beausoleil, créée en octobre 2002.

La principale activité de cet établissement, (la collecte, le tri et le conditionnement des déchets banals d'origine commerciale artisanale, industrielle ainsi que les déchets ménagers pré-triés issus des collectes sélectives), en font une installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) soumise à enquête publique, qui requiert l'avis des collectivités concernées.

Les déchets admis sur un tel site sont principalement les métaux ferreux et ferrailles diverses, les métaux non ferreux, les cartons et papiers, les déchets industriels banals (DIB), les batteries, le bois et des déchets inertes.

Le projet porte également sur la dépollution des véhicules hors d'usage (VHU) dont les carcasses sont regroupées (après avoir été vidées de tous leurs polluants liquides, huile, carburants, liquide de refroidissement etc.) pour être réexpédiées vers un site de concassage.

Dix salariés assurent le fonctionnement de l'installation.

Le Conseil Municipal, s'en tenant à l'aspect technique du dossier, à son intérêt collectif et aux enjeux pour les louvernéens, a émis un avis favorable à la demande présentée par le Groupe GDE en invitant toutefois l'entreprise à prendre toutes les dispositions de nature à réduire au maximum les nuisances sonores liées à l'activité du site.

Il reviendra à Madame la Préfète de la Mayenne, au vu de l'avis du Commissaire Enquêteur et des services concernés de l'Etat, de statuer sur l'utilité publique du projet.

## PROJET SALLES DES RETRAITÉS ET SOCIO-CULTURELLES

Après avoir rencontré les responsables du Club de la bonne entente, nous avons souhaité élargir la réflexion à l'ensemble des personnes préretraitées et retraitées de la commune. Le 7 novembre à la salle du Maine une quarantaine de personnes était présente. Leurs souhaits ont été entendus, à savoir :

Une salle de 220 m<sup>2</sup> modulable qui remplacera la salle François Geslot et sera également mise à la disposition des familles. Ce projet, première étape du futur centre socio-culturel, se situera entre la mairie et la poste et inclura à terme, une médiathèque, un local pour l'ADMR, un bureau «info-jeunesse» et l'agrandissement de la mairie.



## LAVAL AGGLO

L'entreprise SOGEVAL a pris possession de l'usine relais dans la zone autoroutière et conduit actuellement un projet d'agrandissement significatif qui conduira à la création d'emplois nouveaux.

Le terrain de Beausoleil, propriété de Laval Agglo, a été cédé à un opérateur économique Ouest tertiaire qui recherche des entreprises à implanter, un premier aménagement de voirie est en cours, l'entreprise GDE y projette son installation avec la création de 10 emplois.

Laval Agglo va faire de la zone bimodale d'Argentré un des ses projets prioritaires pour ce mandat.



## >> LE CENTRE MULTI-ACCUEIL

Les travaux avancent, la charpente et la couverture sont réalisées.  
Livraison toujours prévue courant 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

# LES TRAVAUX

## >> RÉNOVATION SALLE DU MAINE

Pour cause de rénovation, la salle du Maine sera indisponible du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2009. Merci de votre compréhension pour le désagrément occasionné pendant cette période.

## >> LA RUE NATIONALE

Les travaux rue nationale commencés début novembre sont programmés pour une durée d'environ trois mois. Il s'agit du dernier tronçon situé entre la rue des Pins et l'avenue des Cyprès. Ils font partie de la dernière phase d'aménagement de la rue nationale et étaient très attendus des résidents de DOMYTIS.

Les opérations ont consisté à mettre aux normes les réseaux « eaux pluviales » et « eaux usées », et d'en vérifier le bon raccordement.

Il sera aussi procédé à la réfection de la chaussée avec la partie centrale réservée à l'éclairage public.

Il reste à mettre en place des bancs afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de se reposer et ainsi rendre le cheminement piétonnier plus confortable.



## >> SÉCURISATION RUE DES PINS

Une étude est en cours pour sécuriser la rue des Pins et y réduire la vitesse.

À l'issue de deux rencontres avec les riverains, ont été validés les points suivants :

- Rétrécissement et balisage de l'entrée de la rue des Pins en coordination avec les travaux de la rue Nationale.
- Pose de bornes à la sortie de la boulangerie et à l'angle face à l'allée Le Corbusier.
- Pose de bornes à environ deux mètres du stop.
- Jalonnement de la voie de circulation des véhicules par la mise en place de plots
- Implantation d'un parking vélos devant la boulangerie.

L'aménagement concerne la partie située entre la rue nationale et la rue de l'Abbé Angot.

Pour en vérifier la pertinence, un balisage provisoire sera mis en œuvre pour une durée de trois mois. Une nouvelle rencontre aura lieu après cette phase d'expérimentation.



## >> LE SKATE PARK

Les entreprises ont été retenues, nous avons privilégié la durabilité du produit et ses critères acoustiques.

Coût total de l'opération : 56 000,00 €.

L'implantation est prévue à l'arrière de l'atelier municipal dans l'enceinte du terrain de foot, il restera à proximité l'emplacement pour un éventuel mini-terrain multi-jeux (basket foot hand).

## >> JEU LOTISSEMENT « LES HORIZONS »

Le jeu a trouvé sa place définitive dans l'espace le plus sécurisé pour les enfants.

## >> LOTISSEMENT « LA POUPLINIÈRE »

Les travaux de la 1<sup>ère</sup> phase sont terminés autorisant la réservation des terrains chez le notaire.

Les premières constructions verront le jour début 2009.



## >> VICTOR LANDAIS, GUY STOURM ET GÉRARD FAVRIS À L'HONNEUR

C'est le jour même de son installation que le conseil municipal a sollicité l'attribution de l'honorariat à :

Victor LANDAIS (entrée au conseil en 1971 et Maire de la commune pendant près de 30 années)

Guy STOURM (entrée au conseil en 1971 et adjoint au maire pendant 25 années)

Gérard FAVRIS (entrée au conseil en 1989 et adjoint au maire pendant 13 années) en reconnaissance des services qu'ils ont rendus à la collectivité.

Ils ont reçu cette distinction, non sans émotion, lors de la cérémonie organisée en leur honneur à la salle des Pléiades le 24 septembre 2008.

# PRÉSENTATION DU PERSONNEL COMMUNAL

## >> ÉQUIPES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

*Vous les connaissez sans doute déjà ou peut-être pas encore pour certains, les agents communaux sont autant de personnes qui sont au service de la commune que nous souhaitons vous présenter.*



Après 26 ans au service de la commune à de nombreux postes, Thérèse THOMAS a fait valoir ses droits à la retraite que nous lui souhaitons la plus active et heureuse possible.

Nous avons donc accueilli Natacha Leroy, en remplacement de Thérèse Thomas et Freddy Dioré, suite au départ de Laurent Singer, muté à EVRON.



>> Dans ce numéro, nous vous présentons :

### >> LES SERVICES ADMINISTRATIFS



de gauche à droite :  
en bas :  
Laurence BOISRAMÉ, Anaïs BIHOREAU, Anne-Marie PAIRIN  
en haut :  
Natacha LEROY, Daniel FIAULT, Lydia THOMAS

### >> LES SERVICES TECHNIQUES



de gauche à droite,  
Vincent ROMAGNÉ, Loïc GESLIN, Didier GAUTEUR,  
Jean-Pierre GROUSSARD,  
Stéphane BOURAYON (en contrat jusqu'à fin janvier),  
Freddy DIORÉ, Christophe POUPARD

>> Les agents communaux au service des écoles et de la restauration scolaire, seront à l'affiche du prochain numéro.

# MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

*Depuis plusieurs mois, notre équipe tout entière travaille pour créer des conditions de vie favorables à Louverné.*

Nous n'oublions pas que nous avons été élus par vous, et c'est pour cela que nous nous attachons à défendre les intérêts de la commune et des Louvernéens. Défendre l'intérêt général, tout en se préoccupant de chaque citoyen, demande du courage car souvent il faut choisir, trancher et quelquefois dire non à des propositions éloignées de l'intérêt collectif. Notre équipe a la responsabilité de mettre en application des engagements et une politique claire et ouverte et elle assumera ses choix. Notre projet, notre énergie et notre temps sont centrés sur vous et c'est pour cela que nous ne passerons pas notre temps à régler des polémiques, mais à travailler avec vous et pour vous. Nous

avons décidé d'associer les élus de l'équipe minoritaire avec les mêmes droits et mêmes devoirs, ils participent à toutes les commissions et ont accès aux mêmes informations que l'ensemble des conseillers. Pour nous c'est un acte de confiance, pour que cela dure tout le mandat, il faut un retour de cette confiance. Notre préoccupation prochaine va être de prendre en compte les difficultés de pouvoir d'achat des Louvernéens tout en ayant le courage de prendre les décisions qui s'imposent pour ne pas compromettre l'avenir. Notre équipe vous offre ses vœux de bonheur et de santé pour vous et pour votre famille.

*Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Didier BERNARD, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Eric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE*

# MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernéens.** »

*Chers concitoyens, recevez tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour la nouvelle année 2009 !*

Depuis l'élection de mars dernier, voici les positions que nous avons prises lors des séances de Conseil Municipal :

- Le 27 mars 2008, nous avons voté contre le montant proposé des indemnités du maire et des 7 adjoints. Nous les avons trouvées disproportionnées et qualifiées d'indécentes et choquantes ! Le montant voté par la majorité correspond au montant maximum des indemnités des communes de 3 500 à 9 999 habitants, soit par mois : 2 057,69 € pour le maire (sans compter d'autres indemnités liées à la fonction) et 823,08 € pour chaque adjoint. Ceci représente un coût total annuel de 93 831 €, (hors cotisations retraite de 3,38 %), soit près de 12 % des recettes fiscales de la commune (Taxe d'Habitation + Taxe Foncier Bâti + Taxe Foncier Non Bâti). Notre contre proposition, faite en proportion de la population de Louverné (4050 habitants), n'a pas été retenue !

- Le 4 septembre 2008, vu son caractère obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants nous avons, voté pour le règlement intérieur, après en avoir fait modifier 2 articles sur 28. Nous avons au préalable longuement échangé avec le Maire et deux adjoints pour tenter d'en modifier son contenu que nous trouvions trop restrictif au niveau de la liberté d'expression.

- Le 30 septembre 2008, nous avons voté contre l'augmentation de 3,20 % du montant de la taxe d'assainissement eu égard à la baisse de pouvoir d'achat que chacun connaît. Nous étions les seuls à partager cet avis !

En outre, nous regrettons l'absence de débats au sein du Conseil Municipal et le manque de transparence, étant donné que les procès verbaux ne retranscrivent aucune des interventions faites en séance.

*Comptez sur les élus de la liste « Agir naturellement avec les Louvernéens » pour vous informer régulièrement et agir dans l'intérêt de la commune, pour vous. - Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSET, Christian RUSINEK -*

POPULATION MUNICIPALE	MONTANT MAXIMUM MENSUEL		COÛT TOTAL ANNUEL
de 1 000 à 3 499	Maire	1 608,74	71 158,92
	Adjoint	617,31	
<b>Montant voté par la majorité</b>			
de 3 500 à 9 999	Maire	2 057,69	93 831,00
	Adjoint	823,08	
<b>Montant proposé par la liste «Agir»</b>			
Louverné 4 050 habitants	Maire	1 683,57	76 770,96
	Adjoint	673,43	

*L'économie proposée représente  
le coût annuel d'un emploi communal 17 060,04*

# SCOLAIRE ET PÉRI-SCOLAIRE

## GROUPE SCOLAIRE

### « JEAN DE LA FONTAINE »

#### >> ÉCOLE MATERNELLE



Cette année encore, les enseignantes de l'école maternelle publique « Jean de la Fontaine » mèneront de nombreux projets :

Les classes de petits de Mme Fouqué et Mme Oussénékan travailleront toute l'année sur l'arbre. Plusieurs sorties dont certaines en forêt sont programmées, afin d'observer l'évolution de l'arbre au fil des saisons.

La classe de moyenne section de Mme Guilleux participera cette année au Printemps Théâtral. Les élèves présenteront à cette occasion un spectacle devant les autres classes participant au projet.

Mme Le Fellic, enseignante en moyenne et grande section, a quant à elle choisi de travailler sur le thème de l'Australie, en lien avec la bibliothèque municipale (des réalisations d'élèves y sont d'ailleurs exposées).

La classe de moyens et grands de Mmes Lambert et Barroca participera à un projet sur les oiseaux, en partenariat avec l'association Mayenne Nature Environnement.

Le projet d'école « Jouer pour apprendre, apprendre en jouant » arrivera à son terme en 2009. Parmi les réalisations liées à ce projet, la structure de jeu tant attendue enthousiasme les enfants à chaque récréation. Enfin, grâce aux travaux réalisés cet été par la mairie, les enseignantes ont pu commencer l'installation de la Bibliothèque Centre Documentaire, dont la mise en service interviendra début 2009.



#### >> ÉCOLE PRIMAIRE

##### ACTION PRÉVENTION ROUTIÈRE

Après un parcours dans quelques rues de Louverné, les enfants du CE2 ont pu faire une analyse des obstacles rencontrés. Grâce au prospectus de la prévention routière, ils ont pu dégager les principales règles de sécurité du piéton :

*En ville, pour traverser, il faut utiliser les passages piétons.*

*Il faut regarder à gauche puis à droite.*

*Au feu, défense de traverser quand le bonhomme est rouge.*

*Quand le bonhomme est vert, je regarde quand même à gauche, puis à droite.*

*Ne pas courir, ne pas jouer au ballon.*

*Descendre de la voiture du côté du trottoir.*

*Un cantable avec des bandes réfléchissantes, c'est bien.*

*Il faut toujours être PRUDENT.*



#### INTERVENTION D'UNE DANSEUSE DE L'ADDM PRÈS DES CLASSES DE CP

Les classes de CP travaillent avec une danseuse professionnelle : Laëtitia DAVY .

Dans le cadre d'un travail sur l'histoire des Arts, ils illustrent par la danse deux tableaux : Le Cirque de Robert Tatin et La vague de Hokusai .

Ce projet est mené avec l'appui financier de la mairie de Louverné.



#### >> LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Le centre de loisirs de la Toussaint a ouvert ses portes sur le monde fantastique des lutins. En effet, Trolibus un méchant troll a volé la pierre de lune des lutins, et pour la retrouver les enfants ont été mis à l'épreuve : activités sportives, activités artistiques, chasse au trésor, piscine et bien d'autres activités encore...

Les enfants ont également profité, à la surprise générale, de la neige !!! Dès leur arrivée le jeudi matin, ils ont pu constater que tout était blanc autour d'eux ! Après le repas, nous avons décidé d'en profiter, entre boules de neige et bonhommes de neige les enfants étaient fous de joie.

Souvenez vous... aux vacances de la Toussaint on fête Halloween !! Avec les enfants, nous avons fêté Halloween en organisant un BOUM : décoration dans le hall, maquillage et musique à fond, en avant pour un après-midi swing !

En bref, des vacances pleines d'émotions, vivement les prochaines !!!



#### >> LES MERCREDIS LOISIRS

Les Mercredis Loisirs connaissent un succès pendant lesquels nous poursuivons sur le thème de la Nature Fantastique.

Les plus grands se sont rendus au Bois de l'Huisserie, encadrés notamment d'un animateur spécialisé dans la découverte de la nature et qui a su éveiller tous nos sens.

Les plus petits ont accueilli les petits camarades du « Château des Mômes » basé sur L'HUIS-SERIE, ainsi un échange entre les deux centres s'est mis en place.

A l'approche de Noël, les plus petits ont proposé aux résidents de Domitys de confectionner les décorations de Noël. Ainsi, ils se sont rendus le 10 décembre pour y installer le sapin et les décorations.

# PRÉVENTION ROUTIÈRE

## « A QUELLE VITESSE ROULONS-NOUS ? »

*Pour répondre à cette question, une remorque-radar à affichage digital, prêtée par la direction départementale de la sécurité routière, a été installée dans différents endroits de Louverné par Didier Gauteur des services techniques du 13 au 23/10/2008. Cette action a permis de sensibiliser les automobilistes à la vitesse en agglomération.*

*Merci à chacun d'avoir conscience de respecter sa vitesse en fonction du réseau routier utilisé.*



## ACTION AVEC LES ECOLES

Dans le cadre de la semaine de la prévention routière du 13 au 19 octobre 2008, une action «prévention routière» sur le thème national «Enfants, jeunes et sécurité routière» a été menée par Sylvie Vielle avec l'école primaire «Jean de la Fontaine» classe de CE2 de Mme LEBOHEC le matin du 13/10/08 et l'école «Ste Marie» classe de CM1 de Mme GILLES le matin du 14/10/08.

Un intervenant IDSR (intervenant départemental de la sécurité routière) M. CHRISTIAN GILLES a bénévolement participé à cette action. C'est donc encadré de 4 adultes pour chaque sortie que nous avons emmené les enfants sur le cheminement d'un parcours piéton sur la voie publique afin de pouvoir recueillir leurs observations, leurs difficultés qu'ils rencontrent pour se rendre seuls d'un lieu à un autre.

L'intervention a duré environ deux heures avec une évaluation sur le terrain et puis un retour en classe pour mise en commun avec les enfants.

C'est la possibilité de faire un point sur les améliorations et aménagements à prévoir, 60 gilets et bracelets fluorescents ainsi qu'une boîte de la prévention routière composée de fichiers papier et d'un cd rom sur le thème « être piéton » ont été remis aux deux écoles pour que l'action se poursuive.

## >> STATIONNEMENT SUR LA VOIE PUBLIQUE

Rappel des règles du code de la route :

Dans une agglomération, vous devez garer votre voiture par rapport au sens de la circulation : à droite sur les chaussées à double sens, à droite ou à gauche sur celles à sens unique selon les indications données par un panneau ou la signalisation au sol ou aux emplacements prévus à cet effet.

Dans le souci d'améliorer la sécurité piétonnière, vous ne devez pas stationner notamment sur :

Les trottoirs et passages réservés aux piétons

Les pistes cyclables

Les emplacements réservés au stationnement ou à l'arrêt aux véhicules de transport public de voyageurs.

Près de feux tricolores ou de panneaux de signalisation.

Vous devez garer votre voiture de manière à gêner le moins possible la circulation des véhicules et des personnes.

## >> PARLONS CO-VOITURAGE...

**Le saviez-vous ?**

16 % du budget des ménages est consacré au transport. Ces dépenses ont augmenté de 41 % en 10 ans

Le transport est le 2<sup>ème</sup> poste de dépenses des ménages après le logement et avant l'alimentation.

1,5 tonnes de CO2 : c'est ce que dégage chaque année une voiture de gamme moyenne.

80 % des conducteurs français roulent seuls dans leur voiture.

3 100 € : c'est l'économie moyenne annuelle qu'une personne réalise en partageant son trajet domicile-travail avec un covoitueur (30 kms aller/retour)

(source : Ademe ( [HYPERLINK «http://www.ademe.fr»](http://www.ademe.fr)www.ademe.fr)

**Alors pourquoi pas vous ?**

Rendez-vous sur le site [www.covoiturage53.fr](http://www.covoiturage53.fr) pour consulter cet outil simple et pratique pour préparer vos déplacements.

# LOUVERNÉ EN BREF



## >> 11 NOVEMBRE 2008

À l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la première guerre mondiale, le drapeau des « poilus » était de sortie, en mémoire à Lazare Ponticelli, dernier poilu mort en mars 2008. Des gerbes ont été déposées devant le monument aux morts et des bleuets vendus avec pour message : « la mémoire se transmet, l'espoir se donne ».



## >> UN CENTENAIRE À LOUVERNÉ

Né le 1<sup>er</sup> octobre 1908 à L'AIGLE dans l'Orne, Monsieur GUY UNTRAU a fêté son centenaire à la résidence seniors DOMITYS où il s'est installé depuis le 18/08/08 afin de se rapprocher de sa famille.



## >> LES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Samedi 15 novembre 2008, nombreux Louvernèens ont reçu les félicitations lors de la remise de leur médaille du travail.

**Bordereau sans diplôme :** Royer Eric

**Médaille d'argent :** Boulay Thierry, Chassé Jérôme, Chevreuil Françoise, Fleury Patricia, Simon Fabienne, Simon Olivier

**Médaille de vermeil :** Bourcier Christian, Bourcier Thierry, Bruneau Patrick, Galodé Marie-Claire, Gandon Alain, Hamelin Sylvie, Martínez Christine, Houdayer Martine.

**Médaille d'or :** Bruneau Gilbert, Cherubin Gérard, Dubourg Thérèse, Grison Danièle, Meignan Marie-Thérèse, Moriceau Marie-Luce, Noujoum Bouchaïd, Trouillard Gérard, Turbet Monique

**Médaille grand or :** Bessiere Dominique, Beucher Etienne, Brunet René, Caesteker Yannick, Guidevaïs Michelle, Pottier Bernadette, Pottier Henri

**Médaille du tourisme :** Guinoiseau Alain



## >> ARTS ET PASSIONS À LOUVERNÉ, LES 22 ET 23 NOVEMBRE 2008

Bravo encore cette année aux artistes Louvernèens et un grand merci à tous !

Enthousiasme des visiteurs qui en quelques mots ne peuvent qu'encourager les Louvernèens à poursuivre :

« Très beau, félicitations »,

« Magnifique, que du bonheur »

« Bravo à tous pour vos magnifiques idées »

« Très très belle expo »

ou encore

« Il y a de l'or dans les mains »

« De quoi susciter l'envie de s'y mettre »



# INFOS VIE LOCALE



## >> ARGENT DE POCHE

Pendant les vacances de la Toussaint, les ados ont à nouveau participé à « L'ARGENT DE POCHE » pour des activités de plantations des fleurs bi-annuelles, de balayage de la cour de l'école JEAN DE LA FONTAINE et de quelques recollages intérieurs puis de nettoyage des tribunes et des vestiaires du football club. Toujours pour ceux ayant 16 ans révolus, c'est l'occasion en retour d'avoir une rémunération de 15 euros pour 3 heures de travail. Faites-vous connaître au secrétariat de la mairie pour les prochaines sessions des vacances de février 2009.



## >> FONCTIONNEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage se met en fonctionnement à la tombée de la nuit automatiquement par un interrupteur crépusculaire. L'extinction est réalisée par un interrupteur horaire vers 23h30 pour l'ensemble des rues. Le matin l'allumage se déclenche vers 6h00 par l'interrupteur horaire et s'arrête au levé du jour par l'interrupteur crépusculaire.

La rue nationale et certaines zones à risques (rond point) restent éclairées toute la nuit.

Ne pas hésiter à contacter la mairie pour signaler tout dysfonctionnement d'éclairage.

## DON D'ORGANES

### DON DE MOELLE OSSEUSE

Le don d'organe est acte volontaire, bénévole, anonyme et gratuit.

Afin d'en savoir plus, poser des questions, recevoir de la documentation ou une carte de donneur, vous pouvez prendre contact avec :

FRANDE ADOT 53

BP 90634 - 53006 LAVAL CEDEX

Tél. 02.43.90.68.10.

Correspondant local : Mr Antoine EMERY

Site national : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org) » [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org)

e-mail : [franceadot53@orange.fr](mailto:franceadot53@orange.fr)

**NB : Réunions importantes**

à LAVAL, Foyer Culturel, le vendredi 13 mars 2009, à partir de 20h00, dont le thème central sera « Les greffes pulmonaires »... et

à ERNEE le 15 mai 2009, 20h00, dont le thème central sera « la moëlle osseuse ».



## >> AUTO-ECOLE

Louverné Conduite était installée rue Auguste Renoir depuis avril 2004. Nous retrouvons maintenant Philippe Anfray rue du lavoir, dans les nouveaux locaux qu'il a aménagés près de son logement. Un bureau, une salle de projection et du personnel supplémentaire apportent un meilleur service aux apprentis conducteurs. Pour tout contact, appeler au **02.43.37.65.81** ou **06.82.00.50.57**.



## >> LES INFIRMIÈRES

Voici déjà un an que les infirmières Mesdames Daniel et Deloume-Coutelet ont déménagé au 32 rue nationale (anciennement le Crédit Agricole). Elles ont pu y installer une salle d'attente et un cabinet de soins afin de tenir des permanences les mardis et vendredis matin de 8h à 9h sans rendez-vous. Il est toujours possible de prendre rdv au cabinet ou à domicile, il suffit de les joindre au numéro unique **06.59.62.21.30**.



## >> LES KINÉS

Depuis octobre, un nouveau kinésithérapeute a rejoint l'équipe constituée par Denis Morvan et J.François Coupé. Gaël BESNARD, diplômé de l'école de Rennes, débute sa carrière à Louverné. Son arrivée va permettre à l'équipe de développer davantage les soins à domicile (pour les personnes à mobilité réduite) ou à la résidence Domitys.

Pour tout contact : 2c, rue du Maine.

Tél. : **02.43.69.06.25**



Pour 6 personnes

## RECETTE PAIN DE POIREAUX

### >> INGRÉDIENTS

500g de blanc de poireaux  
250g de surimi  
2 œufs  
20cl crème fraîche épaisse  
Le jus d'un ½ citron  
5cl de vin blanc  
Persil

### >> PRÉPARATION

Faire une fondue de poireaux : les couper en petits tronçons et faire revenir dans une casserole avec du beurre. Couvrir et remuer de temps en temps, laisser 20 minutes environ.

Mixer la fondue de poireau dans un robot en y ajoutant le surimi, les œufs, le persil, le vin blanc, le citron et la crème fraîche.

Verser le mélange dans un plat beurré allant au micro-ondes et couvrir de film alimentaire ;

Cuire 15 minutes au micro-ondes, puissance maxi.

Servir froid.

Un régal pour les papilles !

## INFOS DIVERSES

### >> FETES ET CEREMONIES

#### LES PLEIADES

31 janvier	Soirée dansante - Basket Club
21 février	Soirée dansante - AFN
7 mars	Soirée dansante - Comité d'Animation
14 mars	Soirée dansante - APEL
28 mars	Soirée dansante - Louverné Sports
30 mai	Loto - APEL et OGEC

#### SALLE DU MAINE

18 janvier	Loto - Amicale Laïque
24 janvier	Soirée dansante - Tennis de Table
21-22 février	Théâtre - Familles Rurales
13 mars	Loto - Louverné Sports
20-21 mars	Bourse aux vêtements - Familles Rurales

#### AUTRES FESTIVITÉS

7 juin	Fête communale - Comité d'Animation
13-14 juin	Kermesse paroissiale
28 juin	Fête champêtre - Amicale Laïque

### >> OBJETS TROUVES

Doudous, chaussures, portables, et divers objets sont dans l'attente de leurs propriétaires en mairie.





# ADRESSES UTILES

## >> MAIRIE

### Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h  
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h  
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Samedi matin de 9h à 12h

## >> PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS.

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné  
Tél. 02 43 01 10 08 - Fax : 02 43 37 83 50  
e-mail : [louverne.mairie@wanadoo.fr](mailto:louverne.mairie@wanadoo.fr)  
Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

## >> PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme BERTIER et M. CLAVEAU  
Le vendredi matin de 10h30 à 12h  
NOTA : Les ressortissants du hameau de Niafles devront s'adresser au Centre Social des pommerais.  
Tél. 02 43 37 37 34 et demander M. CLAVEAU.

## >> SERVICES PUBLICS

- >> **Pompier Laval** : 18
- >> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11
- >> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04
- >> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30  
9, rue Auguste Renoir  
Heures d'ouverture  
Lundi au mercredi : 13h45-17h30  
Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30  
Samedi : 9h-12h.

## >> SERVICES MEDICAUX

- >> **Médecins**  
Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin  
Tél. 02 43 01 16 94  
Dr BINEAU - 4, place st-Martin  
Tél. 02 43 37 67 66
- >> **Pédicure - Podologue**  
Mme FIDEL-BORDIGONI - 22, rue Nationale  
Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 75 21 98 93
- >> **Psychologue Clinicienne**  
Mlle Émilie MARTIN - 22, rue Nationale  
Port. 06 79 42 52 27
- >> **Ostéopathe D.O.**  
Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale  
Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79
- >> **Pharmacie «les Alizés»**  
M. LIREUX - 1, Place St-Martin  
Tél. 02 43 01 10 67
- >> **Infirmières**  
Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale  
Port. 06 59 62 21 30  
Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h
- >> **Chirurgiens-Dentistes**  
Mmes GILLOT & BOUTEILLER,  
M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN  
Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76
- >> **Masseur-Kinésithérapeute**  
M. Benoît DIEHL et Mme Claudie DIEHL-MAIGNE  
25, avenue Jacques Cartier - Tél. 02 43 01 15 05  
M. MORVAN, COUPÉ et BESNARD - 2C, rue du Maine  
Tél. 02 43 69 06 25

## >> AUTRES SERVICES

- >> **Restaurant Scolaire**  
rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT  
Tél. 02 43 01 13 71
- >> **École de Musique Municipale**  
Renseignements et inscriptions auprès du directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37
- >> **Bibliothèque Municipale**  
Tél. 02 43 26 38 08  
Heures d'ouverture  
Lundi 16h-18h - Mercredi 14h-18h30  
Samedi 10h-12h30
- >> **Halte Garderie**  
Passage des Anciennes Écoles  
Responsable : Mme NEVEU - Tél. 02 43 37 84 05
- >> **Déchetterie**  
Jours et Horaires d'ouverture habituels  
Lundi et vendredi : 9h-12h  
Mercredi, Jeudi et Samedi : 9h-12h et 13h-18h  
Collecte des déchets ménagers  
- 2 collectes/semaine, lundi et jeudi  
- jours fériés, collecte supprimée

## >> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- >> **Groupe Scolaire Publique "J. De La Fontaine"**
  - **École Primaire** - 11, rue Auguste Renoir  
Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17
  - **École Maternelle** - 15, rue Auguste Renoir  
Directrice : Mme FOUQUE - Tél. 02 43 37 63 54
- >> **École Privée Sainte-Marie**
  - **École Primaire et Maternelle** - rue du Stade  
Directrice : Mme LANDRY  
Tél. 02 43 01 15 83 ou 06 64 25 51 15

## >> ASSOCIATIONS CULTURELLES

- >> **Les Amis De La Bibliothèque**  
Christiane RIVIÈRE - 5, impasse de Dublin  
Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82
- >> **Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"**  
Jeremy BEUCHER - La Pichonnière  
Tél. 06 86 79 94 49
- >> **Così Cantano Tutti**  
Laurence ESCOPIER - 30 bis, rue des Pins  
02 43 01 38 34
- >> **Musica Fidelio**  
Xavier ROGUE - 18, rue des prés - 53960 Bonchamp  
02 43 90 39 26

## >> ASSOCIATIONS SPORTIVES

- >> **Louverné Sports Football - Volley Loisir**  
Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet  
Tél. 02 43 37 67 84
- >> **Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"**  
Thierry SABIN - les Épis - 53960 Bonchamp  
Tél. 02 43 90 30 15
- >> **Basket Club**  
Jérôme DÉSSERT - 8, rue René Descartes  
Tél. 06 15 70 51 80
- >> **Tennis De Table**  
Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré  
Tél. 02 43 37 60 51
- >> **Tennis Club**  
Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval  
Tél. 02 43 53 34 94

## >> Cyclo-Club Tourisme Louvernéen

René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau  
Tél. 02 43 37 67 83

## >> Team VTT Louverné

Nicolas POTTIER - 7, impasse M. Utrillo  
Tél. 02 43 26 38 72

## >> École Long Ho

Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor  
Tél. 02 43 66 83 49

## >> Moto Club Louvernéen

Joël COSNARD - 17, rue Mme de Sévigné  
Tél. 02 43 37 62 88

## >> A.C.R.E.L. (Amis du Cheval et Randonneurs

Equestres louvernéens)

"Le lin bleu"

Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

## >> AUTRES ASSOCIATIONS

### >> Scrapcopines 53

Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot  
Tél. 02 43 01 13 31

### >> Comité d'Animation

Lionel LELIÈVRE (président) - 21, av. J. Cartier  
Tél. 02 43 37 68 83

### >> Comité De Jumelage

Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen

Jean-Louis MALASSET - 18, rue des Pins

Tél. 02 43 01 13 31

### >> Club De La Bonne Entente

Jean-Pierre THIBAUT (président)  
42, rue des Fauvettes 53210 Argentré  
Tél. 02 43 37 33 54

### >> Familles Rurales

Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale  
Tél. 02 43 37 61 19

### >> Aide À Domicile En Milieu Rural

Brigitte BOURDAIS - Tél. 02 43 53 12 58

Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91

1, place St Martin - 2<sup>ème</sup> étage - Bât. Bibliothèque

### >> Amicale Des Écoles Publiques

Patrick BREUX - 5, rue de Beaugregard  
Tél. 02 43 37 69 90

### • section Gym Tonic :

Delphine BERTRON - Tél. 02 43 01 14 00  
Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14

### >> Écoles Privées

- APEL - Céline BOUSSARD

14, rue Madame de Sévigné - Tél. 02 43 37 86 77

- O.G.E.C. - Christophe BLANCHOUIN

2, place Paul-Émile Victor - Tél. 02 43 37 58 28

### >> CUMA

Jean-François LENAIN

"les Manourières" - Tél. 02 43 01 14 74

### >> Anciens Combattants Et Prisonniers

André MACÉ - 14, rue Nationale

Tél. 02 43 01 12 15

### >> A.F.N.

Alain DEFFAY - 47, rue des Rosiers

Tél. 02 43 01 17 24

### >> Correspondants de Presse

• *Quest France*

Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17

e-mail : [André.Dorgère@wanadoo.fr](mailto:André.Dorgère@wanadoo.fr)

• *Le Courrier de La Mayenne*

Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77

e-mail : [viviane.nail@orange.fr](mailto:viviane.nail@orange.fr)